

COMMISSION D'UTILISATION NATIONALE DE SAUVETAGE A L'EAU

PV de la réunion du 20 février 2016

Début de la réunion 9h30

Présents : Christian KARCHER , Daniel FROUIN, Daniel PINCON, Denis LE BERRE.

Absent excusé: Alexandre BALZER

Introductio

Le président nous fait part d'un souci concernant le Championnat de France de la Rochelle. La Canine Territoriale a payé les frais de juges et plongeurs et la Société Centrale Canine l'a remboursée comme le prévoit le cahier des charges et conformément aux accords que nous avons obtenus. Par contre, le club organisateur n'a pas joué le jeu et malgré plusieurs relances il n'a toujours pas transmis le compte rendu, le bilan définitif ni les photos de ce championnat, un courrier va lui être adressé dans les plus brefs délais. Nous n'aurons malheureusement pas d'article dans les revues officielles de la cynophilie, et cet état n'est pas correct vis à vis de notre discipline et de sa représentativité auprès des instances dirigeantes.

Titre de champion de

Christian a été sollicité sur l'homologation du titre de champion de France 2015. Au niveau de la Commission nous n'avons pas eu de retour sur cette demande par le vainqueur de la finale. Un courrier lui sera transmis pour connaître sa position et s'il remplit les conditions requises.

Attestation mineure

Ce point sera traité lors de notre prochaine réunion en juin

Concours CFCTNL

Demande de concours CFCTNL : Tous les clubs de race ont le droit d'organiser un concours dans la discipline de leur choix une fois par an, (règle SCC) mais il ne peut pas servir de sélectif. Donc un chien qui obtient un excellent au 3ème degré ne pourra pas prétendre accéder aux sélectifs ou au BM, cette épreuve devra être repassée par le candidat pour être validée. De plus, le candidat devra posséder une licence et les épreuves devront être en corrélation avec le règlement de la CUNSE. Le juge des épreuves sera reconnu par la SCC

ACSE

Le club ACSE est un regroupement de certaines anciennes sections du CFCTNL mais qui n'a aucune relation avec le Club de Race. Toutes les races de chiens y sont autorisées par la CUNSE. Il est déclaré comme tous les clubs auprès d'une Canine Territoriale et reconnu par la CUNSE. Cette dernière n'aura de relation qu'avec deux de ses représentants, le ou la présidente (e) et le ou la secrétaire.

ACSE sera sollicité pour l'organisation du Championnat de France 2017.

Carnet de

La gestion des carnets de plongeurs ainsi que la validation annuelle sont confiées à Daniel FROUIN. Il réceptionnera comme le prévoit notre règlement et sous le contrôle des présidents de club tous les carnets en fin d'année. Cet envoi devra être accompagné d'une enveloppe affranchie au tarif en vigueur.

Un rappel concernant les plongeurs, il faut être adhérent dans un club pour pouvoir continuer à officier sur les concours.

Nouveaux

Les clubs sont depuis cette année gérés uniquement par les Canines Territoriales et la CUN-CBG. Cela nous pose un problème de recensement et bien entendu de relation avec eux. Nous n'avons plus la possibilité de maintenir l'obligation d'avoir conduit un chien au 2ème degré pour pouvoir ouvrir un club, cette disposition n'étant pas prise en compte dans l'ouverture d'une activité supplémentaire d'un club multidisciplinaire, elle est donc supprimée. La CUNSE va s'adresser à la SCC afin d'obtenir un fichier à jour et dans des délais raisonnables de tous les clubs pratiquant notre discipline.

ROLLAND

Monsieur le juge Alain Rolland nous a expliqué son point de vue sur les reproches qui lui ont été signifiés concernant ses propos ainsi que son comportement au regard du règlement pendant qu'il officiait au Championnat de France.

La Commission lui a signifié qu'il ne sera plus juge formateur.

Licence

Daniel nous annonce qu'à ce jour nous avons 178 licenciés. Ce qui est un résultat encourageant en comparaison aux dernières années à la même période.

Calendrier

La Commission valide le calendrier des concours pour 2016.

Fin de la Réunion à 11h45

Avec tous mes remerciements, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments cynophiles les meilleurs .

Le Président de la CUNSE

Christian KARCHER